



Accueil | Monde | Usurpation de pass sanitaires – Mille euros d’amende poi

Abo **Usurpation de pass sanitaires**

Mille euros d’amende pour les tricheurs du Covid en France

Le nouveau texte présenté en Conseil des ministres prévoit de sanctionner lourdement les citoyens utilisant un QR code qui ne leur appartient pas. Et ce dès la première infraction.



Yannick Van Der Schueren

Publié aujourd’hui à 14h00



Le gouvernement français veut frapper fort pour dissuader les personnes qui «se partagent» des pass sanitaires.

AFP

On ne plaisante plus avec l’utilisation d’un faux pass sanitaire chez nos voisins. Alors que la France a enregistré jeudi un record absolu de



Lisez gratuitement pendant 14 jours

Inscrivez-vous dès maintenant avec votre adresse e-mail (pas besoin de carte de crédit) et poursuivez gratuitement la lecture pendant 14 jours.

[S'inscrire et lire](#)

Déjà inscrit/e? [Connexion](#)

ARTICLES EN RELATION

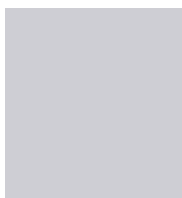


Abo [Mesures sanitaires et antivaccins](#)

Plongée dans les journées des non-vaccinés

Avec la règle des 2G, une partie de la population est exclue de la vie en société. Pas certain que cette règle convainque les plus sceptiques.

18.12.2021



Abo [Évolution d](#)

Les chiffres Covid-19 en

Chaque jour, vous graphiques actual de l'épidémie de C canton et en comp internationale.

13.12.2021



[La une](#) [E-paper](#) [Archives du journal](#) [Impressum](#) [CGV](#)

[Politique de confidentialité](#) [Abonnements](#) [Contact](#)

Tous les Médias de Tamedia